

## COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

### RAPPORT SOMMAIRE

Le 27 août 2010

L'année 2010 a été occupée sur le plan de la réglementation. En effet, des décisions ont été rendues sur les tarifs des deux plus grands distributeurs d'électricité en Ontario, soit Hydro One et Toronto Hydro, ainsi que sur ceux de Veridian, de Chatham-Kent Hydro, de Burlington Hydro, d'Oakville Hydro et de bien d'autres distributeurs.

**Les économies totales réalisées en 2010 s'élèvent jusqu'ici à quelque 4,4 millions de dollars (M\$).**

**Au cours des cinq dernières années, les conseils scolaires ont économisé au moins 63,4 M\$ par suite des interventions de la CSEO. Pour un investissement de 50 cents par élève, les conseils ont économisé 31,75 \$ par élève depuis cinq ans!**

D'importantes pressions à la hausse s'exercent encore sur les tarifs, notamment la taxe de vente harmonisée (TVH), la hausse de 4,4 % des bénéfices autorisés des entreprises de services publics, le coût des infrastructures additionnelles prévues par la *Loi de 2009 sur l'énergie verte* ainsi que d'autres facteurs. Pourtant, la hausse moyenne des tarifs de distribution d'électricité a été inférieure à 3 % en 2010.

Les affaires les plus importantes à venir portent sur les tarifs de production d'**Ontario Power Generation** et les tarifs de transport d'**Hydro One** pour 2011-2012 (déjà en cours) et sur les tarifs de quelque 25 distributeurs d'électricité pour 2011, dont **Toronto Hydro, Horizon Utilities, Ottawa Hydro** et **Brampton Hydro**.

#### AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

**Enbridge – Tarifs de 2010.** L'entreprise, dont les tarifs sont établis suivant une formule sur 5 ans, a inclus dans sa demande pour 2010 divers suppléments qui auraient fait grimper ses tarifs de 5 % ou plus. Comme nous l'avons déjà signalé, nous avons pu éviter en janvier des hausses d'environ 400 000 \$ aux conseils scolaires. En mars, nous sommes parvenus à un règlement sur tous les points sauf un, la hausse des tarifs étant ramenée à moins de 1 %. Au cours de ses audiences sur le dernier point en litige, la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a rejeté la position d'Enbridge, qui demandait une hausse de ses bénéfices autorisés. L'entreprise a interjeté appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario, qui devrait entendre la cause en janvier.

En limitant la hausse à moins de 1 %, **nous avons obtenu des économies de plus de 1,1 M\$ cette année.**

Une autre question en litige est la possibilité de récupérer auprès des clients les frais des options d'achat d'actions et d'autres sommes semblables. La CEE dirige l'opposition à cette mesure, qui pourrait faire monter de plus de 200 000 \$ la facture annuelle des conseils scolaires. Une décision est prévue en octobre.

#### **Union Gas – Programmes d'économie d'énergie.**

La CEE a été choisie par les autres clients pour siéger au comité de vérification et d'évaluation de ces programmes pour 2010-2011. Des rencontres tenues

au printemps et à l'été ont produit quelques nouvelles propositions pour accroître l'efficacité des dépenses en la matière, mais leur incidence n'est pas encore connue.

**Cadre d'économie d'énergie.** Les entreprises de distribution de gaz souhaitent jouer un rôle beaucoup plus important dans la mise en œuvre de programmes d'économie d'énergie. Cela pourrait coûter 1 M\$ de plus aux écoles chaque année, avec toutefois davantage de programmes pour mettre en œuvre leurs initiatives. La CEE collabore avec la CEO pour établir le cadre d'examen de cette question.

#### AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

#### **Hydro One – Tarifs de distribution de 2010-2011.**

L'entreprise demandait une hausse de tarifs substantielle, qui aurait fait grimper les coûts des conseils scolaires de plus de 4 M\$ dans les zones touchées en 2010 et 2011. En raison du manque de collaboration de Hydro One sur les enjeux concernant les écoles, la CEE s'est montrée plus ferme qu'à l'habitude, **ce qui a permis de retrancher environ 1,4 M\$ de la hausse demandée.**

L'augmentation totale, qui est toujours plus élevée que nous l'aimerions, est attribuable d'une part à la hausse générale de 4,4 % des bénéfices autorisés, et d'autre part à la décision sur l'harmonisation rendue il y a 2 ans.

Quant à l'écart de coûts entre les secteurs ruraux et les zones urbaines où l'on retrouve la plupart des écoles, la CEO a blâmé Hydro One pour n'avoir pas effectué l'étude qu'elle avait exigée. Hydro One demande maintenant la collaboration de la CEO pour définir une méthode d'analyse qui permettra d'établir si ses tarifs sont trop élevés dans les zones urbaines.

**Toronto Hydro – Recouvrement ponctuel de frais engagés en 2009.** Toronto Hydro a demandé l'autorisation de recouvrer environ 14,4 M\$ de frais engagés en 2009 pour des problèmes de tension de contact et d'imposer de nouveaux frais à ses clients en 2010. La CEE s'est opposée à la mesure de recouvrement et, en décembre, la CEO a ramené à 9 M\$ la somme visée, dont seraient déduits les fonds inutilisés en 2009. Toronto Hydro a demandé de récupérer la totalité des 9 M\$ et la CEO étudie sa requête, qui n'aurait guère d'incidence sur les écoles.

**Autres distributeurs d'électricité – Tarifs de 2009.** À l'exception de la requête de Hydro One, sur laquelle la CEO a rendu une décision, presque toutes les demandes de hausses des tarifs de distribution pour 2010 ont maintenant fait l'objet d'ententes – notamment, depuis notre dernier rapport, celles de Veridian, de Burlington Hydro et d'Oakville Hydro. Seules quelques demandes sont encore en suspens.

Les résultats obtenus varient grandement. Ainsi, dans le cas de Veridian, une hausse demandée s'établissant à environ 9,5 % en moyenne s'est transformée en une baisse de tarifs d'environ 4,2 %, qui permettra à 117 écoles d'économiser quelque 90 000 \$ par année sur 4 ans, soit 360 000 \$ au total.

À l'autre extrémité du spectre, après avoir demandé une hausse de 61,5 % pour les 55 écoles qu'elle dessert, Oakville Hydro s'est contentée de 22,2 %, ce qui représente une économie de 400 000 \$ sur 4 ans. Cette hausse considérable fait en sorte que les tarifs sont maintenant juste en deçà de la moyenne provinciale, alors qu'ils avaient auparavant été maintenus artificiellement bas.

En tout, **les économies découlant des ententes conclues en 2010 dépasseront 1,6 M\$** dans l'immédiat et pour la période de 2011 à 2013.

**Great Lakes Power.** Cette société, qui vient au second rang parmi les transporteurs d'électricité en Ontario, a demandé une hausse substantielle de ses tarifs pour 2010 et les années suivantes. Presque tous les points en litige ont été réglés grâce à un accord dont la CEE a dirigé la négociation. **Les écoles devraient économiser environ 250 000 \$.**

Une question restait en suspens, soit un plan fiscal inhabituel selon lequel la société demandait à percevoir des taxes auprès de ses clients sans pour autant les verser au gouvernement. La CEE s'est vivement opposée à ce plan, mais la CEO l'a malgré tout jugé acceptable...

**Horizon Utilities (facteur Z).** La société demandait une hausse de tarifs pour compenser ses pertes après la fermeture d'un de ses gros clients. La CEE s'est opposée à cette hausse et, dans une décision rendue en mars, la CEO a accepté son point de vue. Il en résultera des **économies de 100 000 \$ cette année pour les écoles** de Hamilton et de St. Catharines.

**Ontario Power Generation.** En mars, la société comptait faire approuver de nouveaux tarifs pour la production d'électricité dans ses centrales nucléaires et ses grandes centrales hydroélectriques. Toutefois, après une demande d'examen du gouvernement, elle a retardé la présentation de sa requête jusqu'en mai. Finalement, la hausse demandée se chiffre à 3,9 %, mais la récupération de coûts engagés dans le passé y ajouterait 4,0 % ou plus. Pour les écoles, cela pourrait représenter des coûts additionnels de 20 M\$ sur les 2 prochaines années. La plus grande partie de la hausse ne peut pas être contestée, mais la CEE intervient activement quant aux éléments de la demande sur lesquels elle pourrait exercer une influence. Mark Garner, auparavant directeur des tarifs de la CEO, collabore avec la CEE comme expert-conseil dans ce dossier.

**Taxes reportées.** Il s'agit d'établir des règles pour inclure dans les tarifs des dizaines de millions de dollars d'écarts qui ont été observés de 2002 à 2005 au chapitre de la perception des taxes. Malgré plusieurs retards dans l'étude du dossier en raison de sa complexité, les discussions se poursuivent et un règlement est maintenant en vue, probablement d'ici octobre. Il est prématuré d'évaluer les économies qui en découleront peut-être.

**Hydro One – Tarifs de transport.** Juste après s'être fait imposer une importante réduction des tarifs de distribution qu'elle proposait, Hydro One cherche à obtenir une hausse considérable (27 %) de ses tarifs de transport pour 2011 et 2012. Il pourrait en coûter 6 M\$ de plus aux écoles pendant ces deux années. Une grande partie de cette hausse est attribuable à l'augmentation des dépenses liées à la *Loi de 2009 sur l'énergie verte* et aux initiatives connexes, mais il subsiste un problème de contrôle insuffisant des dépenses à Hydro One. La CEE prend une part active à l'étude de cette requête, qui fera probablement l'objet d'une décision d'ici la fin de l'année.

## **AUTRES QUESTIONS**

***Représentation.*** Tom Adams, auteur et économiste bien connu dans le secteur de l'énergie, a accepté de prêter main forte à la CEE relativement à la hausse de tarifs de Toronto Hydro pour 2011, qui vient de faire l'objet d'une requête déposée cette semaine. Ce sera une première collaboration qui, nous l'espérons, sera suivie de bien d'autres.

Jay Shepherd  
Avocat de la CEE

### **Vous avez des questions? Communiquez avec :**

Wayne McNally ([wmcnally@opsba.org](mailto:wmcnally@opsba.org)) ou

Jay Shepherd ([jay.shepherd@canadianenergylawyers.com](mailto:jay.shepherd@canadianenergylawyers.com))